

QUESTION DE SYNTHÈSE

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME : STRATIFICATION SOCIALE ET INÉGALITÉS

I - Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

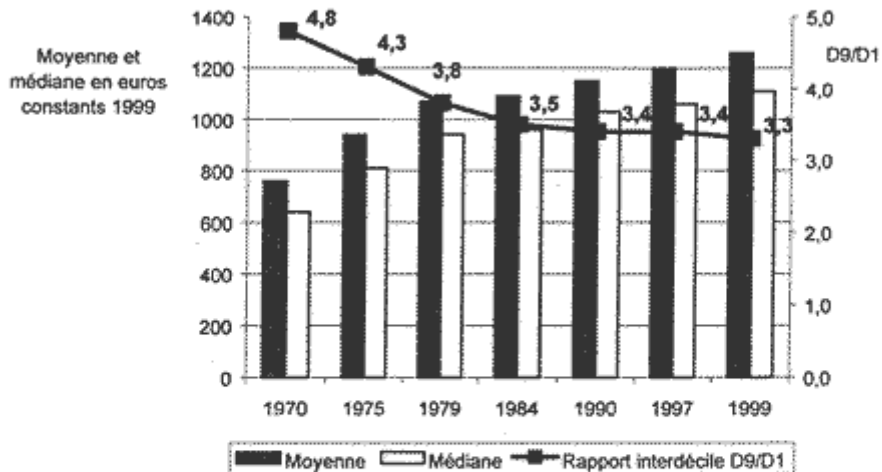
- Q1** – Comment a évolué le niveau de vie dans l'ensemble de la population entre 1970 et 1999 ? (document 1) (1 point)
Q2 – Comment le rapport inter-décile a-t-il évolué entre 1970 et 1999 ? (document 1) (1 point)
Q3 – Expliquez la phrase soulignée (document 2) (2 points)
Q4 – Montrez la montée de l'instabilité de l'emploi pour les ménages entre 1982 et 1999. (document 3) (2 points)
Q5 – La croissance des emplois instables peut-elle expliquer le renforcement des inégalités de revenu et de patrimoine ? (documents 2 et 3) (2 points)
Q6 – A partir du document 4 montrez l'enchaînement entre les différentes inégalités présentées (2 points)

II - Question de synthèse (10 points)

Après avoir caractérisé les inégalités économiques, vous montrerez que d'autres inégalités en constituent un facteur aggravant.

Document 1 :

Évolution du niveau de vie des ménages français
(Revenus mensuels par unité de consommation hors revenus du patrimoine (1),
et rapport interdécile du niveau de vie (2))



- (1) Le niveau de vie part du revenu disponible et tient compte de la structure du ménage, il correspond à un revenu par unité de consommation. Une convention permet de comparer le niveau de vie de ménages de tailles différentes : dans un ménage, le premier adulte compte pour une unité de consommation, à partir du second pour 0,5 et les enfants pour 0,3. Par exemple, un ménage de deux adultes et deux enfants compte pour 2,1 unités de consommation.
- (2) D1 : niveau de vie maximum des 10% des ménages les moins fortunés.
D9 : niveau de vie minimum des 10% des ménages les plus fortunés.

Sources : INSEE – DGI, *Enquêtes «Revenus fiscaux»*.
Données sociales 2002-2003.

Document 2 :

Les inégalités de patrimoine sont donc plus élevées que les inégalités de niveaux de vie, le ratio D9/médiane étant de 3 à 4 pour les patrimoines (au sein d'une génération donnée) contre 1,8 pour les niveaux de vie. A ceci deux explications.

Tout d'abord les inégalités de revenus conduisent à des inégalités plus importantes en termes d'épargne. L'épargne est en effet un luxe, au sens de la théorie microéconomique du consommateur : le taux d'épargne augmente avec le revenu. Il passe de 5% environ pour les employés et ouvriers à 20% environ pour les cadres. Plus précisément, l'élasticité de l'épargne par rapport au revenu a été estimée à 1,4. (...). Les écarts de richesses sont encore amplifiés par les performances différenciées des placements : les placements financiers des plus riches, orientés vers les actions, rapportent plus sur le long terme que les placements des petits épargnants, tournés vers les livrets et autres liquidités. Par ailleurs, à âge et à revenu égal, la dispersion des richesses reste élevée compte tenu de l'histoire personnelle de chacun. De multiples facteurs interviennent : le patrimoine transmis (héritages, donations, aides de la famille) ; le statut professionnel (les travailleurs indépendants possèdent plus de patrimoine que les salariés).

Source : Jean-Michel Hourriez, "Les inégalités de revenus et de patrimoine", Les Cahiers Français, n°314, mai - juin 2003.

Document 3 :

Répartition de l'ensemble des ménages selon le nombre d'emplois stables à temps plein en %

	1982	1989	1999
Aucun emploi stable à temps plein, dont :	10,4	14,4	21,4
- aucun emploi	6,8	8,3	11,0
- 1 emploi à temps partiel	2,8	3,7	6,5
- 1 emploi instable temps plein	0,8	2,4	3,9
1 emploi stable à temps plein	56,8	55,7	53,5
2 emplois stables à temps plein	32,8	29,8	25,0

Note : Les étudiants et retraités sont hors champ, et seule la personne de référence et son conjoint éventuel sont pris en compte dans le décompte des emplois. Les emplois stables comprennent les contrats à durée indéterminée et les emplois indépendants. Les emplois instables correspondent aux formes particulières d'emploi (contrat à durée déterminée, intérim, stages, apprentissage, contrats aidés).

Source : Jean-Michel Hourriez, Valérie Roux, Vue d'ensemble des inégalités économiques, INSEE, décembre 2001.

Document 4 :

Inégalités entre enfants devant la formation initiale : plus du tiers des enfants appartenant aux 20% des familles les plus pauvres redoublent dans le primaire, soit un taux d'échec trois fois plus élevé que celui des enfants des 20% de familles les plus riches. Plus tard, au collège, deux tiers des adolescents des familles parmi les 20% les plus pauvres sont en échec scolaire contre une toute petite minorité des adolescents des 20% de familles les plus riches. Au fil de la scolarité et dès le plus jeune âge, des inégalités considérables se creusent ainsi entre les enfants les plus pauvres et les autres. Point clef, une grande partie des difficultés des enfants des familles pauvres trouvent leur origine dans les mauvaises conditions de logement et la ségrégation urbaine dont ils souffrent. Aujourd'hui encore, un adolescent sur cinq vit dans un logement surpeuplé (au moins 2 enfants par chambre) et le surpeuplement - à origine sociale égale - augmente d'environ 50% le risque d'échec à l'école.

Source : Eric Maurin, "La métamorphose du salariat", Sciences Humaines, n°136, Mars 2003

TRAITER UNE QUESTION DE SYNTHÈSE

1 – Analyse du sujet

Q1 – Sur quoi porte le sujet ?

Le sujet porte sur les inégalités socio-économiques. Il correspond au thème du programme intitulé "Stratification et inégalités". Les documents, un peu techniques, permettent de repérer les principales inégalités et aident ainsi à mobiliser les connaissances utiles. On peut privilégier le cas de la *France contemporaine* dans la question de synthèse. Sans se limiter à un catalogue, on attend des candidats une mise en relation des principales inégalités dont il faut montrer le cumul et les renforcements réciproques. C'est un sujet d'analyse qui porte sur les différents types d'inégalités et leurs liens dans la société contemporaine. *Les inégalités ne sont pas seulement économiques. Elles sont aussi sociales. On doit donc se demander quels sont les liens entre ces différentes inégalités ? Comment peuvent-elles s'accumuler et se renforcer ?*

NOTA BENE : L'exploitation du seul travail préparatoire ne permettait pas d'équilibrer le devoir. Il fallait donc compléter avec des connaissances personnelles, notamment dans la deuxième partie. Il n'y a jamais TOUT dans le travail préparatoire et les documents, dans aucun sujet de bac.

	1 ^{er} terme	2 ^{ème} terme
Vocabulaire associé	Inégalité Inégalité économiques Inégalités de revenus Inégalités de patrimoine Déciles Dispersion Disparité Niveau de vie Revenu disponible Epargne Patrimoine financier Patrimoine immobilier	Inégalités sociales Inégalité de conditions de vie Inégalité face à la mort Inégalité dans les soins Inégalités physiques Inégalités dans le logement Inégalités entre quartiers Inégalités scolaires Inégalités culturelles Inégalités entre les sexes Inégalités relationnelles Inégalités politiques
Théories associées	Tocqueville Kuznets Karl Marx	Bourdieu Boudon

2 – Les réponses au travail préparatoire

Q1 – Comment a évolué le niveau de vie dans l'ensemble de la population entre 1970 et 1999 ? (Document 1, 1 point)

➤ Constater

Le niveau de vie d'un ménage correspond à la quantité de biens et de services qu'il peut acquérir et consommer grâce à ses revenus. C'est pourquoi la variation du niveau de vie est évaluée en mesurant l'évolution des revenus par unité de consommation et en Euros constants (pour tenir compte de l'inflation). *Le niveau de vie moyen* des ménages français a augmenté d'environ 50 % de 1970 à 1999, passant d'un peu moins de 800 Euros (constants, 1999) par unité de consommation à un peu plus de 1200 Euros. *Le niveau de vie médian* (qui partage la population en deux : 50 % a un niveau de vie supérieur et 50 % un niveau de vie inférieur) a, lui, presque doublé (passant d'un peu plus de 600 Euros à un peu plus de 1100 Euros). Cette augmentation du niveau de vie a vu son rythme ralentir depuis 1979, mais si la hausse a été presque stoppée entre 1979 et 1984, elle a repris depuis. La persistance de l'écart entre la moyenne et la médiane indique que les très hauts revenus restent très éloignés de la masse des autres revenus.

Nota Bene : Ce qui est attendu est d'illustrer avec au moins une des deux données, moyenne ou médiane. L'utilisation de la médiane est un « plus », car cette donnée est plus « significative » que la moyenne : elle ne dépend pas des valeurs extrêmes des revenus dans la population.

Q2 – Comment le rapport inter-décile a-t-il évolué entre 1970 et 1999 ? (Document 1, 1 point)

➤ **Constater**

Le rapport inter-décile a fortement diminué entre 1970 et 1999. En 1970, le moins riche des 10 % des ménages les plus favorisés disposait d'un niveau de vie 4,8 fois supérieur à celui du plus riche des 10 % des ménages les moins favorisés. En 1999, ce rapport n'est plus que de 3,3, ce qui indique une diminution des inégalités de revenus. Cette réduction du rapport inter-décile s'est essentiellement produite de 1979 à 1984 passant de 4,8 à 3,5. Depuis, il n'a que très peu baissé.

Nota Bene : Dans la réponse, il faut que la signification du « rapport inter-décile » soit donnée pour avoir tous les points.

Q3 – Expliquez la phrase soulignée. (Document 2, 2 points)

➤ **Expliquer**

L'épargne est la partie du revenu disponible qui peut être mise de côté une fois les dépenses de consommation effectuées. En conséquence, plus le revenu disponible d'un ménage est élevé, plus ses ressources lui permettent, tout en satisfaisant ses besoins, d'épargner. La propension à épargner (mesurée par le rapport épargne/revenu disponible). Le document le confirme en estimant à 5% le taux d'épargne des ouvriers et employés et à 20 % celui des cadres. Or, l'épargne qui peut être thésaurisée (mise de côté pour servir en cas de besoin) est aussi investie ou placée. Investie (notamment dans l'immobilier dans le cas des ménages) ou placée, l'épargne permet d'accroître le patrimoine et les revenus. Elle creuse donc les écarts entre les ménages aux revenus les plus élevés et les autres. D'autant qu'en matière de placement, plus le capital est élevé et plus la durée est longue, plus la rentabilité est élevée. Les inégalités de revenu font donc "boules de neige" du fait des inégalités d'épargne qu'ils produisent.

Nota Bene : Ce qui est attendu est d'expliquer, mais l'explication ne peut être complète sans une définition de l'épargne et sans relier les inégalités d'épargne aux inégalités de patrimoine.

Q4 – Montrez la montée de l'instabilité de l'emploi pour les ménages entre 1982 et 1999. (Document 3, 2 points)

➤ **Constater**

L'instabilité de l'emploi a fortement progressé pour les ménages en France entre 1982 et 1999. En effet, alors qu'environ 1/3 des ménages comportaient deux emplois stables à temps plein (emplois « typiques ») en 1982, cette proportion n'est plus que d'1/4 en 1999. En contrepartie, la part des ménages sans emplois stables à temps plein a plus que doublé. La part des ménages sans emplois a progressé de 4 points et celle des ménages avec un seul emploi instable (CDD, interim, contrats aidés etc.) a presque été multipliée par 4.

La montée du chômage (il y a 11 % des ménages où l'on ne compte aucun titulaire d'emploi en 1999 contre 6,8 en 1982) et le développement des emplois instables, ou encore précaires (CDD, mission d'intérim, stages, contrats aidés) et du temps partiel (dont le poids est désormais très élevé chez les femmes salariées) ont abouti à ce que les trois-quarts des ménages sont touchés à un degré ou un autre par l'instabilité de l'emploi, en 1999. On mesure là combien on s'est éloigné de l'ancien emploi typique de la période fordiste.

Nota Bene : Ici, c'est la capacité à évaluer cette montée de l'instabilité avec des statistiques qui est évaluée. Attention : les données portent sur des ménages, et non sur des individus ; les emplois à temps partiel ne sont pas forcément « instables ».

Q5 – Le développement des emplois instables peut-il expliquer le renforcement des inégalités de revenu et de patrimoine ? (Documents 2 et 3, 2 points)

➤ **Expliquer**

La montée des emplois instables dont témoigne le document 3 entraîne une *instabilité* et une *faiblesse* des revenus du travail pour les ménages concernés. Cela creuse les inégalités avec les autres ménages. Ces revenus plus faibles ne permettent pas de mettre de l'argent de côté et donc d'épargner pour acquérir un patrimoine, immobilier notamment. Par ailleurs, ces revenus faibles et irréguliers ne permettent pas aux ménages concernés par l'instabilité de l'emploi d'accéder à des crédits bancaires ou à la location d'un logement (caution). Dans notre société salariale où l'emploi constitue la principale source de revenu, les inégalités au regard de l'accès à l'emploi et de la stabilisation professionnelle renforcent donc les inégalités économiques.

Nota Bene : L'essentiel ici est de montrer deux choses : 1 / Emploi instable => Revenus plus faibles ; 2 / Revenus plus faibles => Moins de patrimoine. Le passage sur le crédit bancaire est un « plus », qui serait valorisé.

Q6 – À partir du document 4, montrez l'enchaînement entre les différentes inégalités présentées. (Document 4, 2 points)

➤ **Expliquer**

Les inégalités de niveau de vie ont des conséquences sur les inégalités sociales. Les enfants dont les parents sont les plus pauvres ont des conditions de logement moins favorables : des logements surpeuplés, sans la possibilité d'avoir une chambre individuelle ou un espace de travail distinct. Par ailleurs, les familles les plus pauvres vivent dans des quartiers où se concentrent les populations les plus défavorisées. Cette « ségrégation urbaine » conduit à des écarts importants de niveau scolaire entre les établissements des zones favorisées et défavorisées, ces écarts étant cumulatifs et grandissants de l'école primaire au secondaire et dans l'accès à l'enseignement supérieur. Les inégalités sociales ont des conséquences sur les inégalités de niveau de vie. Sans diplôme, on a du mal à trouver un emploi stable et des revenus élevés.

Nota Bene : il s'agit ici de montrer que les inégalités sont cumulatives et agissent en boucle. Les connaissances du cours sont à exploiter.

3 – La construction du plan

Introduction

- *Amorce* = La récente progression des inégalités de niveau de vie dans les pays développés.
- *Problématique* = Les inégalités ne sont pas seulement économiques. Elles sont aussi sociales. On doit donc se demander quels sont les liens entre ces différentes inégalités ? Comment peuvent-elles s'accumuler et se renforcer ?
- *Annonce du plan* = Après avoir montré comment les inégalités de niveau de vie et de patrimoine se renforcent, nous expliqueront les liens qui les unissent aux inégalités sociales.

1^{ère} Partie = Les inégalités économiques s'entretiennent

A – 1^{ère} sous-partie = Des inégalités de niveau de vie qui persistent

- Comment peut-on mesurer les inégalités de revenus ? (Q1, Q2)
- L'évolution des inégalités de niveau de vie : baisse entre 1970 puis reprise (Q2)
- Les explications : flexibilisation du marché du travail, montée du chômage, partage inégal de la VA...(Q5)

B – 2^{ème} sous-partie = et augmentent les inégalités de patrimoine

- Qu'est-ce que le patrimoine ? Comment peut-on en avoir ?
- Les hauts revenus ayant des taux d'épargne élevé, ils peuvent accumuler davantage de patrimoine (Q3)
- Les revenus de la propriété augmentent l'inégalité des revenus d'autant plus qu'ils ont augmenté plus vite que les revenus d'activité.

2^{ème} Partie = et provoquent un processus cumulatif des inégalités

A – 1^{ère} sous-partie = Les inégalités économiques entretiennent des inégalités sociales

- Les inégalités de revenu et de patrimoine ont des effets sensibles sur les conditions de vie (logement, ...) (Q6)
- Les inégalités dans les conditions de vie ont des effets sur les inégalités culturelles et sociales (Bourdieu)
- Les inégalités culturelles et sociales influencent les inégalités scolaires et les inégalités de santé (Q6)

B – 2^{ème} sous-partie = qui, à leur tour, agissent sur les inégalités économiques

- Les inégalités scolaires déterminent l'inégal accès à l'emploi (Q4 et Q6)
- Les inégalités face à l'emploi influence l'inégal accès aux soins et à la retraite
- L'inégal accès à l'emploi explique les inégalités de revenus et de patrimoine.

Conclusion

- *Rappel de la démonstration* = Les données chiffrées montrent qu'à moyen et long termes, les différentes inégalités ont plutôt tendance à se réduire, donnant ainsi raison au pronostic de Tocqueville. La période actuelle rappelle pourtant le caractère cumulatif des inégalités économiques et sociales comme Marx l'avait exposé dans son analyse critique des sociétés industrielles.
- *Ouverture* = A l'heure de la mondialisation, qui crée de vastes réseaux, les sociétés démocratiques ont à répondre au défi que constituent les inégalités persistantes qui risquent de miner leur cohésion.